



PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION

Annexe au contrat de formation

<NOM DE L'ELEVE>

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

PARCOURS THEORIQUE :

La formation théorique portant sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie, soit dans les locaux de l'école de conduite avec comme support la Box ENPC (mise régulièrement à jour), soit avec un enseignant, soit sur Internet (via le site PREPACODE).

La formation aux cours théoriques (obligatoire pour chaque candidat) porte sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

✓ Les cours théoriques proposés par rapport à votre situation sont au nombre de et sont les suivants :

- La vitesse et les distances ;
- La fatigue, la baisse de vigilance et les distracteurs ;
- L'alcool, les drogues et les médicaments ;
- L'entretien et les équipements du véhicule ;
- Les intersections et les règles de priorité ;
- L'arrêt et le stationnement ;
- Les panneaux et les marquages au sol ;
- Comportements lors d'un accident matériel et/ou corporel.

PARCOURS PRATIQUE :

✓ Le nombre d'heures de conduite que vous avez retenu est de heures.

Vous devrez dans tous les cas compléter votre formation jusqu'à validation de tous les objectifs du programme officiel « REMC ». Cela passera, le cas échéant, par des heures supplémentaires de conduite.



- Vous avez choisi de débiter la phase pratique pendant la phase théorique
- Vous avez choisi de débiter la phase pratique après la phase théorique

L'apprentissage de la conduite se fait progressivement et tourne autour de 4 grilles de compétences. Ces grilles comprennent des objectifs et même des sous-objectifs qu'il faudra tous valider pour acquérir des « savoirs » et « savoir-faire » indispensables. Ces compétences sont :

1. MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales
3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur autoroute ou voie rapide ;
- La nuit (si le cas se présente) ;
- Sous la pluie (si le cas se présente) ;
- Par temps de brouillard (si le cas se présente) ;
- A l'abord de tramway et/ou voie ferrée ;
- A l'abord de travaux (si le cas se présente).

Un voyage-école pourra vous être proposé (en fonction de la demande et des disponibilités de chacun).

Il permet d'acquérir de l'expérience au volant, d'apprendre à utiliser un GPS, de favoriser l'autonomie et d'apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée.

De l'écoute pédagogique pourra vous être proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Vous êtes intéressé(e) par de l'écoute pédagogique : oui - non

Toute votre progression sera consignée dans une fiche de suivie remplie par l'auto école ainsi que dans le livret de formation qui vous a été remis ce jour (ce dernier sera rempli avec votre formateur à chaque séance).

-
- Vous avez choisi le cursus traditionnel (vous n'êtes pas concerné présentement par ce qui suit)
 - Vous avez choisi l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)
 - Vous avez choisi la Conduite Supervisée (CS)

Un rendez-vous préalable sera réalisé avant le départ en conduite accompagnée (d'une durée de 2 heures pour l'AAC et la CS post échec à l'examen pratique, et d'1 heure pour la CS avant examen de conduite). Lors de ce dernier, de nombreux conseils seront prodigués à l'accompagnateur ainsi qu'à l'élève, et ce, afin d'appréhender au mieux cette phase d'entraînement.



Des Rendez-Vous Pédagogiques seront réalisés (dans le cadre de l'AAC).

Les rendez-vous pédagogiques sont obligatoires et permettent à l'enseignant de mesurer les progrès de l'élève en évaluant les comportements issus de la conduite accompagnée et de corriger certaines erreurs ou mauvaises habitudes, ou de traiter certaines insuffisances, et d'améliorer les connaissances dans le but de développer des attitudes positives.

Il y aura 2 rendez-vous organisés sur deux séances de 3 heures (1 heure en véhicule et 2 heures en salle).

Le 1^{er} aura lieu entre quatre et six mois après la fin de la formation initiale.

Le 2^{ème} aura lieu dans les deux mois avant la fin de la période de la conduite accompagnée.

Vous serez soumis à un examen blanc de conduite.

Après avoir franchi toutes les étapes, validé tous les objectifs de la formation, ce bilan de compétences va vous permettre de vous situer par rapport à l'examen du permis de conduire.

Il se déroulera de la même manière qu'un véritable examen de conduite, à savoir, d'une durée de 32 minutes (25 minutes de conduite en ville et sur route avec 5 minutes de conduite autonome. Ce qui signifie que vous devrez suivre une direction par panneau). 1 manœuvre, suivie de 3 questions. 1 sur l'intérieur du véhicule, 1 sur l'extérieur et 1 question associée à celle-ci.

A l'issue de ce bilan, une note vous sera attribuée (établie sur les mêmes critères de notation que l'examineur). Si le résultat est positif (plus de 20 points / 31 et sans faute éliminatoires), une date d'examen vous sera attribuée. Une préparation à l'épreuve vous sera proposée afin d'augmenter vos chances de réussite.